

Emploi des jeunes: l'Europe peut-elle aider ?

Propositions de jeunes des Hauts-de-France

Partenaires du projet :



La démarche adoptée

Dans un contexte d'euroscpticisme croissant, de désaffection vis-à-vis du projet européen et de la sphère politique, il apparaît capital à Confrontations Europe d'**impliquer activement de jeunes citoyens français qui n'ont pas la parole sur des problématiques qui les concernent** (leur insertion dans la vie démocratique et sur le marché du travail) **et sur lesquelles l'Europe agit**. Après avoir réalisé un projet pilote en Île-de-France fin 2015, l'association est allée en **région Hauts-de-France**, marquée par le chômage et la montée des extrémismes, la crise des réfugiés à Calais et un besoin de reconquête des idées européennes, **rencontrer de jeunes adultes qui ont peu l'habitude de parler d'Europe**, afin de leur permettre d'interagir avec des décideurs politiques **à travers une série de trois rencontres, une conférence publique et des interviews vidéos**.

Réunions préparatoires :

Confrontations Europe, avec l'aide de ses partenaires, a organisé trois rencontres préparatoires (le 18 octobre 2016 à Lille, le 17 novembre à Roubaix et le 30 novembre à Lille), qui visaient à :

- Sensibiliser les jeunes participants sur la traduction concrète des initiatives européennes en matière d'emploi, de formation et de mobilité pour faciliter l'insertion dans l'emploi
- Ouvrir le débat sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail et l'engagement citoyen: les jeunes participants ont mis en commun leur propre expérience et difficultés rencontrées, et ont élaboré ensemble des propositions.

Les participants à ces rencontres étaient de jeunes adultes (17-30 ans) avec des profils variés : étudiants, lycéens, apprentis, chômeurs, jeunes ayant expérimenté une mobilité européenne, stagiaires de l'école de la deuxième chance, jeunes dans le dispositif de la Garantie jeunes et de l'Initiative européenne pour la jeunesse, jeunes en service civique.

Partenaires du projet :

L'ADICE, l'AFEV, l'Agence Erasmus + France/Education Formation, Alliance emploi, le CFA régional Saint Louis, la CFDT Nord-Pas-de-Calais, le Conseil régional Hauts-de-France, le CRIJ Nord-Pas-de-Calais, l'école de la deuxième chance Grand Lille, la Fondation Hippocrène, l'Institut Nicolas Barré, les Jeunes Européens-Lille Métropole, le Ministère français des affaires européennes, la Mission locale de Lille, les Petits Débrouillards, la Représentation en France de la Commission européenne, la ville de Lille.

Les grands axes de propositions portent sur :

1. La mobilité européenne comme facteur d'insertion professionnelle
2. L'accompagnement personnalisé et coopération stratégique pour l'insertion professionnelle de tous (Garantie jeunes, Initiative pour l'Emploi des Jeunes)
3. La valorisation des compétences transversales dans le parcours
4. L'engagement citoyen

Les propositions ont été élaborées à partir des réflexions des jeunes participants, des partenaires et du think tank Confrontations Europe.

Ces propositions ont été présentées publiquement lors de la conférence du 6 décembre 2016 par cinq porte-paroles et sont ensuite relayées largement auprès des institutions européennes (Commission européenne, Parlement européen, Comité économique et social européen), des institutions françaises (Ministères, Parlement et Sénat) et des acteurs économiques et sociaux français et européens.

1/ La mobilité européenne comme facteur d'insertion professionnelle

Témoignages d'Hocine HASNAOUI, Ancien Service volontaire européen et Ambassadeur Jeune de la plateforme « Ready to move » (rencontre du 18/10/16), de Jade POLLEZ et Marion CHARRET, parties en Service Volontaire Européen (SVE) avec l'association ADICE (rencontre du 17/11/16).

Interventions de Djamel BENIA, directeur de l'ADICE, de Nathalie MARETTE, professeur à l'Institut Nicolas Barré et de Jean-Luc PRIGENT, directeur de cabinet, Agence Erasmus + France/Education Formation (rencontre du 17/11/16).

Les participants ont échangé sur leur expérience de mobilité, ainsi que sur les différents financements et programmes de mobilité, organisations et institutions qui travaillent dans ce domaine. Ils ont ensuite identifié **les freins à la mobilité** :

- Manque de compétences linguistiques : appréhensions vis-à-vis de la barrière de la langue
- Question financière : les participants craignaient de ne pas être en capacité de couvrir les frais liés au transport local/international, nourriture, hébergement, etc.
- Défauts d'informations sur les différents programmes de mobilité : les participants ne connaissaient pas les différents dispositifs, les modes de financements, les critères d'éligibilité, etc. alors que ces programmes sont destinés aux jeunes (âgés de moins de 25 ans).
- Lourdeurs administratives : les conventions de stage n'existent pas dans tous les Etats-membres. Cette situation freine la mobilité dans les stages. Les démarches administratives rebutent les entreprises qui envisagent de prendre un jeune d'un autre pays en stage. De plus, les bourses sont généralement attribuées seulement aux stages conventionnés.

Les jeunes proposent de:

1/ Permettre à tous de bénéficier des différents programmes.

La communication autour des programmes de mobilité (Erasmus + pour les étudiants, les apprentis, les demandeurs d'emploi, le service volontaire européen...) doit être renforcée afin qu'ils puissent bénéficier aux jeunes ayant moins d'opportunité :

- **Promouvoir l'information par les pairs** afin de rassurer les jeunes sur les réalités des départs à l'étranger, avec la création d'un réseau d'échanges d'expériences par et pour les jeunes.
- **Lancer des campagnes de communication à l'échelle nationale** plus importantes autour des programmes (exemple du Service volontaire européen, ouvert à tous).
- **Impliquer les enseignants et établissements scolaires** et aménager des périodes dans les cursus scolaires afin de faciliter de courtes expériences de mobilité.
- Ouvrir les programmes de mobilité aux jeunes de 25 à 30 ans.

2/ Faciliter les démarches administratives liées à la mobilité.

3/ **Proposer un accompagnement de qualité et adapté en fonction des différents publics** (information, formation, etc.). Privilégier un encadrement professionnel aux côtés du jeune (sous forme de tutorat) pour inciter à une première expérience de mobilité.

4/ **Faciliter les procédures de stages à l'étranger**, notamment vers la Belgique et le Royaume-Uni pour la Région Hauts-de-France : harmonisation des démarches, des dossiers, des durées, des objectifs d'apprentissage, des financements. Faciliter la mise en réseau d'acteurs accueillant les jeunes (personnes référentes dans les entreprises ou dans les municipalités). L'investissement dans l'apprentissage des langues pourrait permettre davantage de mobilité transfrontalière (cours de flamand en Hauts-de-France).

Concernant la mobilité des apprenti(e)s :

Certains Centres de Formations d'Apprentis (CFA), comme celui de l'Institut Barré - CFA régional Saint Louis, ont initié ces dernières années des mobilités collectives (souvent une classe, pour une période de 3-4 jours) et des mobilités individuelles (3 semaines). Les étudiants reviennent transformés de ces expériences de mobilité : une plus grande confiance en eux et ouverture d'esprit, ils sont plus à l'aise dans les langues, plus mobiles ; il s'agit aussi d'une plus-value au niveau du CV. Pour les mobilités collectives, la cohésion au niveau du groupe est plus grande, et la classe porte un autre regard vis-à-vis des enseignants.

Mais les freins demeurent importants :

- Les entreprises françaises qui accueillent les élèves en apprentissage, ne souhaitent pas que l'apprenti s'absente pendant une certaine période, car ils continuent à le rémunérer alors qu'il est absent et leur main d'œuvre s'en trouve réduite. Cette difficulté est encore plus réelle au sein des petites entreprises et chez les artisans. De ce fait, certains apprentis souhaitant effectuer une mobilité individuelle se voient contraints de poser des congés, signe de motivation personnelle.
- Le CFA s'investit beaucoup dans le recrutement des jeunes, leur préparation et accompagnement, la recherche de partenaires. Cela demande au CFA un réel investissement financier pour avoir une personne en interne qui puisse épauler l'administration dans les démarches de mobilité.
- Les appréhensions de jeunes de partir à l'étranger demeurent fortes et la maîtrise de la langue constitue également un obstacle.

Les propositions émises :

- **Appuyer techniquement les CFA qui veulent se lancer dans des projets de mobilité** pour les accompagner dans la constitution d'un réseau de partenaires européens. Permettre des échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre CFA. Rencontrer les CFA qui ont vu leur projet rejeté par l'Agence Erasmus + (lesquels constituent une majorité) pour les aider à en améliorer la qualité et à y accéder par la suite.
- Inciter les CFA à **ouvrir un poste de personne référente pour la mobilité** au sein de leur établissement pour épauler l'administration et décharger les professeurs. En tant que de besoin, **ces ressources pourront être mutualisées entre plusieurs CFA.**
- **Inciter les grosses entreprises à permettre la mobilité de leurs apprentis.** L'apprentissage doit être considéré comme un investissement dans l'humain sur le long terme. Si l'entreprise souhaite garder le jeune à la fin de son apprentissage, cette expérience de mobilité peut être aussi bénéfique pour l'apprenti que pour l'entreprise : en effet à son retour, l'apprenti peut apporter de nouvelles techniques et une ouverture d'esprit stimulante pour l'activité de l'entreprise.
 - Afin de favoriser cette mobilité, **la rémunération de l'apprenti pourrait être prise en charge par des financements publics** (européens, nationaux ou régionaux), **le temps de la mobilité.**
 - Cette mobilité de l'apprenti peut être favorisée au sein d'entreprises ayant des partenaires, fournisseurs ou clients dans un autre Etat-membre. Elle doit être **coordonnée avec les réseaux d'entreprise existants.**

2/ Accompagnement personnalisé et coopération stratégique pour l'insertion professionnelle de tous (Garantie jeunes, Initiative pour l'Emploi des Jeunes)

Témoignages de **Melissa ROVELAS**, sortie du dispositif « Garantie jeunes » de la Mission locale de Lille, de **Catalina ICHIM** et de **Scandri CHELALI**, qui suivent le programme « Passeport vers l'apprentissage » (financé par l'IEJ) au sein du CFA régional St Louis d'Armentières (rencontre du 18/10/16).

« Ce dispositif [l'IEJ] existe grâce à des choix politiques et financiers qu'a fait l'Europe et qui nous permet d'apporter des réponses à un public en grande difficulté. », Sabine Briendo, CFA régional Saint Louis.

La Garantie jeunes et l'Initiative pour l'Emploi des jeunes (financements européens conjugués à des financements nationaux et régionaux) ont permis d'axer les politiques d'insertion professionnelle sur les jeunes les plus en difficulté.

Les participants au projet, que ce soient des jeunes suivis en mission locale à travers le dispositif de la Garantie jeunes ou bien des jeunes accompagnés par des établissements de formation (comme le CFA régional) et les écoles de la deuxième chance, financés en partie au travers de l'IEJ, ont mis l'accent sur des points très positifs :

➤ Un parcours individualisé et territorialisé

Le dispositif "Garantie jeunes" est piloté par le ministère de l'Emploi, via les missions locales. Il est destiné aux jeunes de 16-25 ans pas ou peu diplômés, qui ne sont ni en cycle d'études, ni en formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de solidarité active (RSA). Pendant un an, le jeune bénéficie d'un accompagnement collectif intensif par la mission locale sur plusieurs mois ; d'immersions régulières en entreprise (stages, apprentissage...) et d'une aide financière de 461,72 euros mensuels pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi.

En partie financée grâce à l'Initiative pour l'Emploi jeunes (IEJ), **l'École de la Deuxième chance Grand Lille** accueille des jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. Sur une période pouvant aller jusqu'à 9 mois, le parcours individualisé est composé de séances de formation et des stages en entreprise, et vise à accréditer des compétences, par l'évaluation des activités menées au sein de l'École. Une indemnité est versée par des aides de la région.

Grâce au financement de l'IEJ et le Fonds Social Européen, **le CFA régional St Louis d'Armentières** a mis en place différentes actions dont celui du « Passeport vers l'apprentissage », s'adressant à tous jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, sans diplôme ou diplômés, non scolaire, non étudiant. L'équipe du CFA privilégie l'accompagnement individualisé des jeunes, en recherchant avec et pour eux un moyen de donner un autre sens à leur quotidien, les remettre dans une nouvelle dynamique. Aucune indemnité n'est prévue, tout le processus repose sur la motivation du jeune.

➤ Se familiariser au monde de l'entreprise

Pour les jeunes les plus en difficulté, les structures accompagnatrices (comme le CFA régional Saint Louis) interagissent régulièrement avec les entreprises afin de préparer le terrain avant le début du stage et d'identifier les messages à faire passer au jeune pour qu'il s'insère le mieux (ambiance, relations avec les collègues, horaires...). Cela permet de construire un lien fort avec l'entreprise. L'école de la Deuxième chance Grand Lille est née quant à elle d'une volonté de la Chambre de commerce et d'industrie. Ainsi des rencontres régulières ont lieu entre les représentants d'entreprise et les jeunes de l'E2C pour déconstruire les idées-reçues. Que ce soit dans le cadre de la Garantie jeunes ou des programmes financés par l'IEJ, la multiplicité des stages permet au jeune de tester ce qui lui plaît, ce qui ne lui plaît pas, de voir les compétences qu'il peut davantage développer. Ils ont droit à l'erreur.

➤ **Le développement de la confiance en soi**

Ces dispositifs privilégient l'investissement dans l'humain et permettent à de nombreux jeunes d'avoir une deuxième chance, de reprendre confiance en eux et de s'insérer sur le marché du travail.

➤ **L'approche multi-partenariale**

Selon les partenaires du projet, l'un des grands atouts de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ), financée par l'Union européenne, est de pousser les acteurs à travailler dans une approche multi-partenariale. Tous les acteurs de l'IEJ (établissements de formation, Pôle emploi, E2C, Région...) sont réunis régulièrement à la même table : **ce maillage territorial peut ainsi prendre tout son sens** et les acteurs coordonnent davantage leurs actions.

Les freins identifiés sont les suivants :

- **Concurrence entre les dispositifs** : ils peuvent par certains aspects mettre les structures accompagnant les jeunes dans leur insertion professionnelle en concurrence. En effet le dispositif de la Garantie jeunes incluant une allocation financière plus importante, la mission locale capte davantage de jeunes. Une complémentarité entre les dispositifs et entre les missions des structures pourrait être recherchée.
- Les dispositifs ne peuvent fonctionner qu'à condition d'inclure les entreprises. **Il faut inciter les entreprises à s'impliquer dans le dispositif**. Or de nombreuses petites entreprises peinent à dégager du temps pour venir rencontrer ces publics et axer leur politique de ressources humaines sur le long terme.
- **Veiller à la qualité de l'emploi trouvé** et aux débouchés dans l'emploi.
- **Des dispositifs qui fonctionnent, menacés par la restriction des financements**
Alors que ces dispositifs sont présentés comme coûteux par certains, et sont menacés du fait de la restriction budgétaire, il faudrait **réduire le nombre de contrats aidés et redéployer les moyens vers les solutions les plus intensives** et courtes, comme la garantie jeunes et les dispositifs de deuxième chance, qui affichent des taux d'accès à l'emploi de plus de 50%, comme le préconise la Cour des comptes française dans son rapport de 2016.

Les propositions émises :

- **Aller toucher les publics les plus éloignés**. Ces dispositifs sont mis en place pour les publics les plus éloignés du marché du travail. Or ils sont trop peu connus du grand public. Les participants préconisent de cibler ces jeunes les plus en difficultés par une campagne de communication **à travers les réseaux sociaux sous forme de vidéos, réalisés par des jeunes ayant suivi ces dispositifs**. **Le travail des acteurs en réseau** permet également de capter ces publics plus vulnérables (en travaillant avec des associations par exemple).
- Dans le climat d'eurosepticisme croissant et de méfiance vis-à-vis de la sphère politique, **l'impulsion européenne donnée à travers ces dispositifs devrait être davantage rendue publique**. La méthodologie de la médiation active, qui se trouve au cœur du dispositif de la Garantie jeunes, existait auparavant en Autriche et en Finlande. Ces bonnes pratiques expérimentées dans d'autres Etats-membres ont une certaine influence dans les politiques menées. **Le projet européen est menacé par ce manque d'éclairages sur les actions concrètes, qui touchent les citoyens dans leur quotidien**.
- **Alléger les formalités administratives** pour le recrutement d'un(e) apprenti(e) par les entreprises.
- **Mettre l'accent sur l'investissement dans l'humain**. L'évaluation de ces dispositifs demeure très comptable, est limitée à l'aspect quantitatif. La dimension qualitative des parcours individuels ne peut pas être mise en avant. Comment évalue-t-on la motivation et la confiance en soi retrouvée ? Il est difficile de mesurer les résultats de l'investissement humain.

3/ Valorisation des compétences transversales

Interventions de **Lise DELARUE**, directrice de la Maison de l'emploi de Lille (rencontre du 18/10/16), et de **Sarah DOOGBAUD**, d'Alliance Emploi (rencontre du 17/11/16).

Il n'y a pas que les diplômés qui comptent dans le recrutement. D'autres qualités et compétences sont recherchées par les employeurs et doivent être valorisées.

Les participants rappellent :

- qu'il faut **privilégier les rencontres directes entre les employeurs et les jeunes**, afin de déconstruire des idées-reçues. D'après les participants, les cursus scolaires restent encore trop abstraits : il n'y a pas assez de stages.
- **L'importance du réseau** a été soulignée (famille, voisins, professeurs, anciens élèves...). Par ailleurs, se rapprocher de certaines associations (tel qu'Areli, le Rotaract ou le réseau Alliances), participer à des salons professionnels et/ou passer par les plateformes d'emploi sur Internet permet aussi d'élargir ses connaissances professionnelles.
- Les structures qui accueillent les jeunes bénévoles peuvent les accompagner au fur et à mesure de leur mission dans la concrétisation de leur projet professionnel (comme le fait l'AFEV).
- En cherchant à valoriser ou valider un engagement dans un projet associatif, certains des participants craignent de rentrer en contradiction avec les motivations premières et désintéressées d'actions de bénévolat. Ils souhaitent une reconnaissance avant toute chose.

Propositions des participants et des partenaires :

- **Le CV reste important et doit mettre les compétences transversales en valeur.** Le bénévolat, les passions personnelles ou loisirs révèlent d'autres compétences que les jeunes ont et qui peuvent intéresser les entreprises. (exemple : distribuer des repas chauds, donner des cours à des enfants en difficulté, s'engager dans une équipe sportive, faire du baby-sitting, organiser des festivals, développer un site internet...). Or les participants ne savent pas toujours comment valoriser ces expériences et compétences transversales sur leur CV. Les CV de type Europass ne sont pas connus, ni par les jeunes, ni par les professionnels du recrutement en France. Les participants recommandent de **soutenir un changement de paradigme dans l'approche du recrutement et dans l'appréhension de l'éducation/formation en général.** Le recrutement des entreprises devrait également davantage prendre en considération ces compétences transversales, et les professionnels du recrutement devraient y être sensibilisés (services d'emploi).
- **Evaluer les conditions d'éligibilité de la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) pour y inclure plus d'expériences acquises dans un cadre non formel et informel.**
Les compétences acquises lors d'un volontariat peuvent être reconnues par le système de la VAE mais pas les compétences acquises lors d'un stage. La procédure de la VAE doit être simplifiée. **La maîtrise d'une langue doit pouvoir être évaluée par des dispositifs numériques gratuits.**
- Les expériences professionnelles/stages apportent une véritable valeur ajoutée dans le parcours d'un jeune, à condition que l'accompagnement par l'établissement de formation et par le tuteur de stage soit de qualité.
- Les participants souhaitent que leur engagement soit reconnu (pas obligatoirement récompensé par une attribution de points dans le cadre de leurs études). Cette reconnaissance passe par un **changement de mentalité dans la société : donner une valeur morale à l'engagement.**
- **Favoriser les missions de bénévolat pendant les études.** (en rapport avec les centres d'intérêts et les études). En Autriche, en Allemagne et au Danemark, l'année de volontariat fait partie du cursus.

4/ L'engagement citoyen

Réflexion d'une participante **Mathilde LORIDAN** : « On ne s'engage pas dans un groupe de musique si on ne sait pas jouer d'un instrument. C'est la même chose pour l'Europe, on ne va pas aller vers elle si on ne sait pas ce qu'elle fait ».

➤ **Manque d'informations sur l'Europe et ses actions concrètes.**

L'Europe est présentée de façon trop institutionnelle. Les participants souhaiteraient connaître les projets concrets soutenus par l'Europe.

Propositions des participants : **Communiquer autrement sur l'Europe.**

- **Ne pas se cantonner aux informations divulguées par les médias traditionnels.** Utiliser un outil numérique, qui vulgariserait les politiques et actions menées, qui permettrait de mieux saisir les projets de politiques publiques selon les sujets à l'agenda des institutions européennes. Ces informations mettraient également en avant avec neutralité les impacts des différents projets adoptés ou proposés sur la vie quotidienne des citoyens de l'Union. Cet espace numérique pourrait proposer un blog ouvert à la publication de billets rédigés par les citoyens.
- **Communiquer davantage au niveau régional/municipal** sur les projets européens adoptés et sur leurs impacts sur la vie quotidienne des citoyens, au niveau local.
- **Exemple de communication pour un public cible : rôle des ambassadeurs** (les jeunes ayant expérimenté la mobilité), la communication par les pairs **auprès de jeunes non familiarisés aux affaires européennes.**

➤ **Réduire le déficit démocratique de l'Europe en faisant remonter les expériences de terrain**

La citoyenneté ne peut se résumer à un vote tous les 5 ans. Les mouvements de démocratie participative sont la marque d'un engagement, cependant les propositions qui en émanent ne sont pas entendues. Comment relayer ces propositions émises au sein d'assemblées citoyennes dans le cadre d'un processus décisionnel ? Comment les faire valider et faire en sorte qu'elles puissent être mises en œuvre ? Quelle place pour la démocratie participative ? L'activisme virtuel (sur Internet et les réseaux sociaux) peut être perçu comme une forme de démocratie participative, mais il ne se transforme pas toujours en activisme réel.

Certains jeunes participants ont par ailleurs le sentiment d'être infantilisés par les institutions. Dans les débats avec les jeunes, l'Europe est réduite aux propositions de stages, de programmes d'échanges, aux dispositifs d'aides... Il n'est pas permis aux jeunes de s'impliquer dans le processus décisionnel européen. L'implication des jeunes est à réduire à la question de la mobilité.

Propositions :

- **Organiser davantage de débats sur les enjeux européens, notamment dans les universités ou sur les lieux de travail.** Demander aux jeunes et aux moins jeunes leur avis sur les lois qui sont en discussion au Parlement européen, sur les projets de la Commission européenne...
- **Multiplier les actions locales d'assemblées participatives** (regroupement de citoyens dans des associations en faveur de la permaculture, AMAPs, groupes de consommation alternatives...) et mener une réflexion autour d'un processus possible de validation des décisions prises au cours d'Assemblées participatives. (démocratie délibérative).

Proposition de dialogue citoyen (qui s'appuie sur une initiative en cours dans certains quartiers de Lille) : Des temps d'échanges pourraient être proposés à l'attention de tout citoyen, organisés par des comités locaux (quartiers ou petite ville) en lien avec les structures existantes (centres Europe direct, Jeunes européens etc.) sur l'actualité de l'agenda politique des institutions européennes. La société civile active à Bruxelles serait également invitée à y participer.

Au sein de ces comités locaux se trouveraient des citoyens tirés au sort, et qui ont accepté de rejoindre le comité et dont le mandat serait régulièrement renouvelé.

Une fédération régionale des comités locaux permettrait de créer un lien plus efficace entre ces comités et les institutions européennes. Au sein de ces fédérations, des chargés de mission seraient chargés de récupérer les informations du terrain au sein des comités et de proposer des temps de formation pour les citoyens engagés dans les comités.

La fédération valoriserait les initiatives citoyennes recensées par les comités.

- **Faire entendre la voix des jeunes**, à travers des conseils des jeunes (dans les municipalités)
- **Reconnaître le vote blanc**
Les participants ne se retrouvent pas dans l'offre politique actuelle. Les partis politiques traditionnels ne représentent pas leurs idées. Ils en ont assez de voter, non pas pour un candidat qui nous plaît, mais pour le candidat « le moins pire ».
- **S'engager, c'est faire preuve de « solidarité active »**

Faire écho des initiatives citoyennes auprès des institutions européennes. Valoriser l'engagement citoyen sous forme de solidarité active. (ex : accueil des étrangers)

- **Retrouver une certaine confiance dans les hommes et femmes politiques, en l'Europe**

Les participants n'ont plus confiance en la sphère politique. La politique de l'Europe est décriée : elle n'est pas sociale, ne prend pas en compte les attentes de citoyens. Ils déplorent le manque de transparence dans les actions, les prises de décisions, les procédures... et du coup naît une défiance vis-à-vis du système politique européen.

Proposition :

- **Inciter les décideurs publics à rendre des comptes sur l'état d'avancement des politiques et actions mises en œuvre.** Mettre en place des outils (grâce au numérique) pour suivre l'état d'avancement des réformes proposées par le gouvernement en place. Ces tableaux de bord pourraient également donner une visibilité aux différentes étapes du processus décisionnel (consultation avec les partenaires sociaux...). Si certaines réformes se trouvent bloquées, un mécanisme d'interpellation citoyenne pourrait être imaginé.

Ce projet a bénéficié du soutien de la Représentation en France de la
du bureau du Parlement européen en France et du Ministère des Affaires étrangères.



Confrontations Europe
Think tank européen
227 boulevard Saint Germain 75007 Paris
01.43.17.32.87
confrontations@confrontations.org